

## CONSULTATIONS DE GENÈVE (EN FRANÇAIS) : PARTIE II

---

CONSULTATIONS POUR LA FORMATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET (GTGI)

GENEVE 20 – 21 SEPTEMBRE 2004 - SALLE XVIII, PALAIS DES NATIONS

**INTERVENTION DE M. JOSEPH SARR**  
PRESIDENT DE LA COMMISSION NTIC  
AU CONSEIL REGIONAL DE DAKAR

---

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Honorables Délégués**

Notre intervention se fera en deux parties :

- la première comme membre de la société civile sénégalaise et professeur à l'Université de Dakar. Elle portera essentiellement sur la diversité linguistique.
- la deuxième comme représentant la famille des Autorités Locales dans la société civile du SMSI

### **1/ Diversité linguistique**

La situation des non anglophones est dure. Celle des francophones (non Français) est pire que celle des Français. Dans les conférences internationales, on a presque **honte** quand on est non anglophone.

En Afrique francophone, en général, le français est la **deuxième** ou la **troisième langue**.

Par exemple, en ce qui me concerne, j'ai, comme langue maternelle, le SERERE ; j'ai appris plus tard le WOLOF pour pouvoir communiquer avec le reste du Sénégal et enfin le FRANÇAIS comme langue internationale.

Dans une **réunion internationale**, quand vous faites une contribution ou une intervention en français, les interlocuteurs **croient à une provocation**.

Il y a des dizaines de millions de gens à travers le monde, principalement en Afrique, qui n'ont que le français comme langue internationale de **communication** et de **partage** avec les autres peuples.

Au Sénégal, nous avons une longue tradition de défense de la langue française : Léopold Sedar Senghor , Abdou Diouf, etc. Ce n'est pas par coquetterie, Monsieur le Président. **La question est vitale**.

Nous sommes par ailleurs très sensibles aux **efforts** fournis par le secrétariat de la gouvernance de l'Internet et ses engagements pour assurer une participation pleine et entière des non anglophones et des francophones en particulier au groupe de travail. Nous prenons acte.

Nous remercions sincèrement le secrétariat pour avoir mis en œuvre un système performant d'**interprétariat** qui nous permet de suivre avec beaucoup d'intérêt la présente réunion.

Je profite de cette tribune pour faire un appel auprès de cette honorable assemblée afin qu'elle favorise les démarches inclusives en matière de multilinguisme dans le développement de la gouvernance de l'Internet.

Faites-moi oublier que, quand on **ignore l'anglais**, on est souvent considéré comme un **analphabète**, un **original**.

## **2/ Autorités locales**

Je représente dans cette assemblée la famille et le groupe de travail des Autorités Locales.

Si on considère que les objectifs du groupe de travail sont :

- d'élaborer une définition pratique de la gouvernance de l'Internet,
- d'identifier les questions d'intérêt général qui se rapportent à la gouvernance de l'Internet,
- d'élaborer une conception commune des rôles et des sphères de responsabilités respectives des différentes parties qui composent la Société de l'Information dans le cadre d'une pratique non exclusive et dans le respect de la diversité culturelle en général,

il n'est pas pensable de développer un travail de cette dimension en vase clos et entre « spécialistes purs et durs »

A chaque fois que je m'intéresse à la gouvernance de l'Internet, j'entends les questions suivantes :

Ah bon ? C'est quoi votre projet ? Qu'elle est votre compréhension de la gouvernance de l'Internet ? Pourquoi vous ne faites pas plutôt autre chose ? etc.

Je pense sincèrement qu'il faut **inclure plutôt que d'exclure** dans le processus global de l'avènement de la Société de l'Information. Les orateurs qui m'ont précédés l'ont suffisamment dit et bien dit.

Les Autorités Locales sont prêtes à participer à toutes actions ou activités pouvant engendrer des conséquences positives sur la vie quotidienne et le devenir des citoyens locaux, notamment en matière de gouvernance de l'Internet.

Pour ce qui concerne la portée du travail du GTGI, nous pensons que, conformément au plan d'actions adopté à Genève en décembre 2003, il ne serait pas inutile d'inclure, dans les objectifs prioritaires, la dimension liée à la **décentralisation et à la gestion locale**, actuellement en cours de propagation et de généralisation au niveau mondial.

Les collectivités territoriales telles que les régions vivent des réalités qui ignorent les frontières et la prise en compte de leurs préoccupations pourrait certainement permettre de proposer des schémas directeurs et des solutions plus proches des populations.

**Joseph SARR**

Famille des Autorités Locales

Société Civile du SMSI

jsarr@refer.sn